

DELIBERATION

Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

Conseil Communautaire du	6 décembre 2019
--------------------------	-----------------

à	16h00
---	-------

N°ordre	166
N° identifiant	2019-0698

Titre	Candidature au label "Terre de Jeux 2024" et à la liste des "Centres de préparation aux Jeux de 2024"
-------	---

Rapporteur(s)	M. François BLANCHARD
Date de la convocation	08/11/2019

Président de séance	M. Alain CLAEYS	PJ.	
Secrétaire(s) de séance	Madame Coralie BREUILLÉ et Monsieur François BLANCHARD.		

Membres en exercice	91	
Quorum	46	

Présents	56	<p>M. Alain CLAEYS - Président M. Guy ANDRAULT - M. El Mustapha BELGSIR - M. François BLANCHARD - M. Jean-Claude BOUTET - Mme Christine BURGÈRES - M. Francis CHALARD - M. Jean-Louis CHARDONNEAU - M. Dominique CLÉMENT - M. Bernard CORNU - M. Patrick CORONAS - M. Claude EIDELSTEIN - M. Michel FRANÇOIS - Mme Pascale GUITTET - M. Daniel HOFNUNG - Mme Florence JARDIN - M. Laurent LUCAUD - M. Gilles MORISSEAU - M. Jérôme NEVEUX - M. Fredy POIRIER - Mme Eliane ROUSSEAU - M. Gérard SOL - Membres du bureau M. Daniel AMILIEN - Mme Nicole BORDES - Mme Coralie BREUILLÉ - Mme Ghislaine BRINGER - M. Dominique BROCAS - M. Christophe CHAPPET - M. Jean-Michel CHOISY - Mme Jacqueline DAIGRE - M. Dominique ÉLOY - M. Claude FOUCHER - M. Hervé GARCIA - Mme Jacqueline GAUBERT - M. Abderrazak HALLOUMI - M. Jean-François JOLIVET - M. Olivier KIRCH - M. Serge LEBOND - Mme Véronique LEY - M. Claude LITT - M. Maguy LUMINEAU - Mme Francette MORCEAU - M. Bernard PERRIN - Mme Patricia PERSICO - M. Bernard PETERLONGO - Mme Marie-Thérèse PINTUREAU - Mme Marie-Dolorès PROST - Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT - Mme Véronique ROCHAIS-CHEMINÉE - Mme Cécile RUY-CARPENTIER - Mme Christine SARAZIN-BAUDOUX - M. Daniel SIRAUT - Mme Peggy TOMASINI les conseillers communautaires M. Christian GIRARD - M. Jean BRILLAUD - M. Louis-Marie CHALLET les conseillers communautaires suppléants</p>
----------	----	---

Absents	26	<p>M. Michel BERTHIER - M. Philippe BROTTIER - M. René GIBAULT - M. Gérard HERBERT - M. Alain TANGUY Membres du bureau M. Jacques ARFEUILLÈRE - Mme Martine BATAILLE - M. Joël BIZARD - M. Jean-Daniel BLUSSEAU - M. Patrick BOUFFARD - M. Olivier BROSSARD - M. Jacky CHAUVIN - Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT - M. Gérard DELIS - Mme Catherine FORESTIER - Mme Christiane FRAYSSE - Mme Nelly GARDA-FLIP - M. Yves JEAN - M. Jean-Luc MAERTEN - M. Philippe PALISSE - M. Sylvain POTIER-LEROUX - M. Nicolas REVEILLAULT - M. Christian RICHARD - M. Michel SAUMONNEAU - M. Alain VERDIN - M. Aurélien TRICOT les conseillers communautaires</p>
---------	----	--

Mandats	9	Mandants	Mandataires
		M. Gérald BLANCHARD	Mme Marie-Dolorès PROST
		M. Jean-Marie COMPTE	M. Bernard CORNU
		Mme Michèle FAURY-CHARTIER	Mme Peggy TOMASINI
		Mme Anne GÉRARD	M. François BLANCHARD
		Mme Diane GUÉRINEAU	Mme Francette MORCEAU
		Mme Marie-Christine MARCINIAK	M. Jean-Louis CHARDONNEAU
		M. Christian PETIT	Mme Patricia PERSICO
		M. Édouard ROBLOT	Mme Jacqueline DAIGRE
		Mme Laurence VALLOIS-ROUET	Mme Christine BURGÈRES
Observations		L'ordre de passage des délibérations : 153 à 161, 1 à 23, 25 à 44, 170, 173 à 175, 72 à 107, 171, 150 à 152, 172, 162 à 169, 127 à 137, 141, 138 à 140, 142 à 148, 176, 108 à 111, 113 à 126, 45 à 71. Les 24, 112 et 149 sont retirées. Départ de M. Alain TANGUY.	

Projet de délibération étudié par:	10-Commission sports
Service référent	Direction Générale Jeunesse - Vie sportive Affaires générales

Le Comité d'organisation des Jeux olympiques de Paris 2024 (COJO) a lancé le label « Terre de jeux » pour toutes les collectivités qui souhaitent profiter de l'effet d'appel des Jeux olympiques pour développer la pratique sportive et organiser des événements. Tous les clubs ou structures du mouvement sportif (ligues, comités départementaux) peuvent eux aussi candidater au label, ce qui est l'occasion de renforcer le lien avec les collectivités locales. L'obtention de cette labérisation est une 1^{ère} étape obligatoire pour les collectivités qui souhaitent candidater pour figurer dans la liste officielle des « Centres de préparation aux Jeux de 2024 » pour accueillir l'entraînement des athlètes français ou étrangers avant et pendant les compétitions.

Concernant l'obtention du label, la collectivité doit s'engager et assurer un certain nombre d'actions au bénéfice des jeux et du grand public. La reconnaissance est attribuée selon cinq critères :

- la célébration des événements autour de l'olympisme
- la multiplication des programmes pour valoriser les bienfaits du sport en matière d'éducation, d'inclusion, de santé...
- l'accompagnement des athlètes locaux
- la culture : en participant à l'olympiade culturelle 2024
- l'investissement dans les infrastructures en rénovant ou construisant des équipements sportifs de proximité.

Concrètement, les actions liées au label peuvent être très variées à l'instar de ce qui est déjà mené sur le territoire: célébration de la journée olympique, actions avec les écoles (Urban school et le 3x3), promotion de la pratique sportive auprès de la population (ex : Pass'Sports, etc.), organisation d'événements divers...

Au-delà des nombreuses actions déjà existantes sur le territoire, il s'agit également de mettre en avant les collaborations qui existent autour du sport et des actions éducatives menées qui s'inscrivent pleinement dans le volet « héritage » de Paris 2024 :

- institutionnelles avec le Centre de ressources, d'expertise et de performance sportives (Creps) et département de la Vienne mais aussi l'Université à travers notamment sa participation au réseau 2K24
- avec les acteurs éducatifs du territoire : Éducation nationale et maisons de quartiers
- avec le mouvement sportif : associations sportives.

Concernant le centre de préparation olympique, Grand Poitiers a également quelques atouts à mettre en avant à travers plusieurs équipements structurants et spécialisés :

- la salle Lawson-Body
- le complexe Michel Amand avec ses salles spécialisées (salle d'escrime, salle de gymnastique et dojo) et son vélodrome
- la salle omnisports Jean-Pierre Garnier à Saint-Éloi
- la piscine de la Ganterie et son bassin de 50 m
- le centre équestre communautaire
- le stade Rébeilleau et sa piste d'athlétisme.

La candidature ne pourra être portée qu'après obtention du label et les équipements à proposer devront être en conformité avec le cahier des charges du Comité international olympique (CIO). Le dossier mettra en lumière la présentation technique des équipements mais également les nombreux atouts de Grand Poitiers en matière de dynamisme sportif, de positionnement géographique, de cadre de vie, d'accessibilité, de mobilité et d'hébergement.

Candidater, c'est bénéficier :

- d'une identité exclusive pour s'associer aux Jeux
- d'un accès privilégié aux informations, outils et événements de Paris 2024
- du partage d'expérience avec une communauté engagée
- du coup de projecteur des Jeux pour promouvoir nos actions et notre territoire
- de la possibilité de candidater pour devenir Centre de Préparation aux Jeux de 2024.

Les collectivités retenues pourront disposer d'un logo, d'outils de communication, de suggestions d'actions et d'événements à mettre en place, avec des kits clé-en-main pour aider à leur organisation.

Avec plusieurs communes du territoire disposant du label « Ville active et sportive » et les nombreux atouts identifiés, cette candidature s'inscrit pleinement dans la dynamique du Projet de territoire. C'est pourquoi, Grand Poitiers Communauté urbaine souhaite participer à cette aventure pour insuffler l'esprit olympique, renforcer son attractivité et valoriser les actions qu'elle développe au quotidien.

Après examen de ce dossier, il vous est proposé :

- **d'approuver la candidature de Grand Poitiers au label « Terre de Jeux 2024 » et au « Centre de préparation aux Jeux de 2024 »**
- **d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document à intervenir sur ce sujet.**

POUR	65	
CONTRE	0	
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Pour le Président,



RESULTAT DU VOTE

Adopté

Affichée le	13 décembre 2019
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	13 décembre 2019
Identifiant de télétransmission	086-200069854-20191206-118351-DE-1-1

Nomenclature Préfecture	3.5
Nomenclature Préfecture	Autres actes de gestion du domaine public